

Depuis le lundi 11 mai 2020, le Bureau Central d'Aide Sociale a rouvert ses bureaux de façon ponctuelle et organisée, dans le respect des mesures sanitaires recommandées.

Dès le lundi 8 juin, un léger assouplissement est mis en place pour vous et nos collaboratrices, mais la plupart des mesures restent inchangées :

- Si vous avez rendez-vous sur place : le port du masque reste obligatoire si la distance de 2 mètres ne peut pas être respectée. Si la distance est maintenue, le masque n'est pas obligatoire et ne se porte que sur votre demande expresse ou celle de la collaboratrice, et si vous souhaitez davantage de sécurité.
- La désinfection des mains au gel hydroalcoolique, mis à votre disposition à l'entrée, reste obligatoire.
- La porte d'entrée reste fermée et ne s'ouvre que si vous êtes attendus pour un rendez-vous. Nous vous remercions d'attendre à l'extérieur si vous êtes en avance.

Nos consultations reprennent normalement, dans les mesures des capacités d'accueil à distance de nos bureaux. Les activités de groupes reprennent.

Les horaires de nos permanences téléphoniques sont les suivantes :
lundi, mardi et jeudi de 9h à 16h et mercredi 9h-12h.

Vous pouvez également nous contacter par mail (sos-enfants@bcas.ch) ou en utilisant notre [formulaire de contact](#).

Merci de votre compréhension.